PAGE 1 SUR 2

Envoyé en préfecture le 01/07/2024

Reçu en préfecture le 01/07/2024

Publié le







EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an Deux Mil Vingt Quatre, le vingt-huit juin à dix-neuf heures et zéro minute, le Conseil Municipal de BROGLIE, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la Présidence de Monsieur BONNEVILLE Roger, Maire.

Présents: Mme DUTOUR Martine, 1ère Adjointe - M. PAGNIE Patrice, 2ème Adjoint -

Mme DUBOC Dominique, 3ème Adjointe - M. GALLIER Thierry, 4ème Adjoint et M. LEROUGE Christian - M. DESCHAMPS Jean-Yves - M. LATHAM Amaury -M. SEHET David - Mme COUVREUR Laëtitia - Mme BRUMENT Magali -Mme HARANG Vanessa - M. de BROGLIE Philippe-Maurice, Conseillers

Municipaux.

Excusée: Mme TESSIER Laurence qui donne pouvoir à M. GALLIER Thierry, 4ème Adjoint.

Absente: Mme DEROIN Jennifer.

Secrétaire de séance: Mme DUBOC Dominique, 3ème Adjointe.

DATE DE CONVOCATION: 20/06/2024 NOMBRE DE MEMBRES EN EXERCICE: 15

NOMBRE DE MEMBRES PRESENTS: 13

OBJET: Mise à jour du tableau des effectifs.

Monsieur le Maire expose :

- > L'un des agents des Services Techniques Municipaux, Agent technique polyvalent en milieu rural au grade d'Adjoint Technique Territorial Principal de 2ème classe, à temps complet, lui a demandé à changer de statut après démission le 30/06/2024 pour admission à la retraite auprès de la Principauté de MONACO à compter du 01/07/2024 (nécessitant d'être sans activité pour faire valoir ses droits) avec réembauche en juillet en tant que contractuel de droit public à 12/35ème (pour ne pas dépasser le brut annuel cumulé maximum autorisé par cette caisse de retraite). La baisse résultante de 23h de la durée hebdomadaire de service (DHS) de son poste sera dans un premier temps répartie entre les autres agents des Services Techniques Municipaux, jusqu'à ce qu'un nouveau recrutement soit envisagé le cas échéant si besoin. Cette baisse de la DHS de ce poste étant supérieure à 10 %, elle a donc dû être, préalablement à la présente délibération, soumise au Comité Social Territorial auprès du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de l'Eure (CDGFPT27) qui, en sa séance du 18/06/2024, a émis un avis favorable.
- > L'une des agents à l'Ecole Primaire Jean-François Mérimée, qui occupe actuellement le poste d'Agent de service et d'entretien de la cantine scolaire en tant que contractuelle de droit public depuis le 01/09/2023 et jusqu'au 31/08/2024 pour une DHS annualisée de 26,5/35ème, va être nommée fonctionnaire stagiaire (Adjoint Technique Territorial) à ce même poste (DHS identique) à compter du 01/09/2024.
- Le Chef des Services Techniques Municipaux, agent au grade d'Adjoint Technique Territorial Principal de 1ème classe depuis son avancement de grade le 01/01/2024, à temps complet, demande sa promotion interne au grade d'Agent de Maîtrise Territorial pour le 01/01/2025. Un dossier sera déposé auprès du CDGFPT27.

Ainsi, après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, APPROUVE la mise à jour résultante du tableau des effectifs selon annexe ci-après.

Envoyé en préfecture le 01/07/2024

Reçu en préfecture le 01/07/2024





ID: 027-212701171-20240628-2024070103-DE

ANNEXE à la délibération DCM 2024-06-28-03 Tableau des effectifs de la Commune de BROGLIE

DATE au						
Commune de BROGLIE (27270)	plus tôt	15/05/24	01/07/24	01/09/24	01/10/24	01/01/2
ableau des effectifs - Délibération DCM 2024-06-28-03 du 28/06/24	/35ème	F/C/V (*)	F/C/V (*)	F/C/V (*)	F/C/V (*)	F/C/V (*)
Fillère Administrative						
Catégorie A						
attaché territorial	35,00	F	F	F	F	F
Catégorie B						
rédacteur territorial principal de 1ère classe	35,00	V	V	٧	V	V
rédacteur territorial	35,00	v	V	V	V	V
Catégorie C						
adjoint administratif territorial principal de 1ère classe	35,00	V	V	V	F	F
adjoint administratif territorial principal de 2ème classe	35,00	F	F	F	V	V
Filière Technique						
Catégorie B						
technicien territorial principal de 2ème classe	35,00	F	F	F	F	F
technicien territorial	35,00	V	V	V	V	V
Catégorie C						
agent de maîtrise territorial	35,00	V	V	V	V	V
adjoint technique territorial principal de 1ère classe	35,00	v	V	V	V	V
adjoint technique territorial principal de 1ère classe	35,00	F	F	F	F	F
adjoint technique territorial principal de 2ème classe	35,00	V	V	V	V	V
adjoint technique territorial principal de 2ème classe	35,00	F	F	F	F	F
adjoint technique territorial principal de 2ème classe	12,00	F	C	С	С	С
adjoint technique territorial principal de 2ème classe	35,00	V	V	V	V	V
adjoint technique territorial principal de 2ème classe	35,00	v	V	V	V	V
adjoint technique territorial principal de 2ème classe	31,00	F	F	F	F	F
adjoint technique territorial principal de 2ème classe	30,00	F	F	F	F	F
adjoint technique territorial	35,00	v	v	v	v	v
adjoint technique territorial	35,00	F	F	F	F	F
adjoint technique territorial	26,50	С	С	F	F	F
Filière Médico-Sociale		3.20				
Catégorie C						
ATSEM principal de 1ère classe	35,00	F	F	F	F	F
ATSEM principal de 1ère classe	35,00	V	F	F	F	F
ATSEM principal de 2ème classe	35,00	F	V	v	V	v
ATSEM principal de 2ème classe	35,00	F	F	F	F	F
Filière Animation	T-180-4	0.4		4	Sec. Sal	
Catégorie B			100			
animateur territorial principal de 1ère classe	35,00	F	F	F	F	F
Catégorie C	1214000	08500		150.5 \$10.0		ALC: OF A
adjoint d'animation territorial principal de 2ème classe	35,00	V	V	V	V	V
adjoint d'animation territorial	35,00	v	v	v	V	v
adjoint d'animation territorial	28,00	v	v	v	V	v

(*) F=Fonctionnaire / C=Contractuel / V=Vacant

Nouvelles modifications

Pour extrait certifié conforme, Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,

Le secrétaire de séance, Dominique DUBOC.

Rendu Exécutoire après Dépôt Le Maire, Roger BONNEVILLE.

en Préfecture le 0 1 JUIL. 2024 et Publication ou Notification

le Maire